



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone: (418) 525-0040 Télécopieur: (418) 525-0740
Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Hausse des tarifs d'électricité : le Collectif pour un Québec sans pauvreté écrit aux ministres concernés Impacts directs, taxation indirecte

QUÉBEC, le 3 mars 2006 – Le Collectif pour un Québec sans pauvreté considère que la hausse de tarifs d'électricité annoncée cette semaine aura un impact négatif direct sur les conditions de vie des ménages en situation de pauvreté tout en constituant une forme de taxation indirecte régressive. Il en fait état dans un argumentaire disponible sur son site Internet au www.pauvrete.qc.ca. Il s'objecte à cette mesure qui ajoute une nouvelle injustice à la demi-indexation odieuse des deux tiers des prestations d'aide sociale en janvier 2005 et 2006. Il demande aujourd'hui par lettre à la ministre responsable de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Michelle Courchesne, ainsi qu'aux ministres concernés, Pierre Corbeil, ministre des Ressources naturelles, et Michel Audet, ministre des Finances, comment ils ont tenu compte des articles 19 et 20 de cette loi et ce qu'ils entendent faire pour corriger la situation. Cette loi impose aux ministres concernés de se préoccuper de l'impact des décisions publiques sur les personnes en situation de pauvreté.

- 30 -

Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications, 525-0040, cellulaire : (418) 254-7238.
Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

